

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Si, le 25 du mois suivant, Suzanne Lanerson n'était point mariée, elle aurait tressé la couronne de sainte Catherine.

Or, il fallait qu'elle s'y attendit, car pas un garçon ne songeait à demander sa main, sachant bien que cette main finette n'apporterait point un sou de dot.

Comme ses compagnes allaient rire d'elle désormais, la railler de sa crédulité à saint Lien, et la traiter de vieille fille !

Elle en fut si profondément découragée, qu'elle ne se sentit pas la force de prier le saint ; la foi déserta son cœur comme les hirondelles avaient déserté leurs nids, chassées par le froid, et, un matin de novembre que le ciel n'avait plus de rayons, elle écarta les branchettes dénudées de glycines et en retira la statuette avec un mouvement de colère mal contenue.

Sa main tremblait si fort que la petite statue lui échappa et tomba dans le vide.

Suzanne eut peur. Il lui sembla qu'elle venait de commettre un sacrilège et, tout émotionnée, avec de grands battements de cœur, elle descendit en courant pour relever saint Lien qui certainement s'était brisé dans sa chute.

Quelle ne fut pas sa surprise de rencontrer en bas, dans la salle où son père taillait ses sabots, un étranger qui, debout près du bonhomme, lui tendait la statuette à laquelle, par miracle, il ne manquait qu'un bras.

— Je ne sais qui m'a lancé ça sur la tête, disait-il, mais je ne lui en ferais pas mon compliment.

Un mince filet de sang coulait de son front et sillonnait sa joue.

Suzanne, de plus en plus émue, s'accusa humblement, demanda pardon et offrit de l'eau pour enlever ce sang qui l'impressionnait.

L'inconnu sourit et pardonna à la condition qu'elle-même ferait le pansement. Elle obéit plus tremblante encore que tout à l'heure.

Ce fut, d'ailleurs, bien promptement terminé, trop promptement même au gré du blessé. Il regardait Suzanne et Suzanne le regardait. Il se disait qu'elle était charmante ainsi, avec le véritable émoi qui se lisait dans ses prunelles bleues, et il ne pouvait se lasser de contempler son visage délicat et ses cheveux blonds rebelles.

Elle pensait qu'il n'y avait certainement pas à Presselles d'aussi joli garçon que lui.

Il paraissait âgé d'une trentaine d'années et ses yeux, intelligents et bons, la firent tressaillir, elle ne sut pourquoi, en se fixant sur les siens, car il ne partit pas immédiatement après qu'elle l'eut pansé.

Il se reposa un instant et raconta qu'il venait de Sauge pour se rendre aux Buisseries et traiter avec le fermier qui voulait vendre. S'ils s'entendaient pour le prix, c'est lui qui le remplacerait et Suzanne songea, dans le fond de son cœur, qu'on ne perdrait pas au change et qu'elle aurait plus de plaisir à rencontrer le nouveau fermier, que la face réjouie et le nez bourgeonné du bonhomme Sylvain.

Pierre Auvrains serait aussi très heureux d'avoir une aussi belle voisine et il se le disait à part lui, tandis que le vieux Lanerson, s'étant remis au travail, coupait et taillait ses sabots.

La maison du sabotier est triste aujourd'hui ; les volets sont clos, le toit est couvert de neige.

En revanche, la ferme des Buisseries est en liesse.

On festoie largement dans la grande salle ; on rit, on chante, et les belles lueurs claires de l'âtre jettent aux croisées des reflets changeants comme ceux d'un vitrail d'église.

Aujourd'hui Suzanne Lanerson a épousé Pierre Auvrains, celui que saint Lien, en glissant des mains de la jeune fille, avait glissé au front.

Et dire qu'elle ne voulait plus avoir confiance au bon saint ! Il ne pouvait cependant pas l'exaucer d'une manière plus frappante...

Et voici pourquoi la statuette est pieusement conservée dans une sorte de niche, au-dessus de l'immense cheminée.

Et pourquoi, bien qu'il soit manchot, le pauvre, et noirci comme les poutrelles du plafond, et bien laid maintenant, la mère Auvrains, toujours reconnaissante, ne le céderait pas pour tout ce que vous lui offririez !

JEAN BARANCY.

Boutades.

Une Lausannoise, qui est encore charmante, — et passablement coquette, — a une jeune fille de 17 ans jolie à croquer.

— Je suis sûr, lui dit quelqu'un que, ravissante comme elle est, votre fille ne doit pas manquer d'épouseurs ?

— Non, certes, répliqua la maman, mais je suis encore trop jeune pour la marier.

Un étudiant rencontre une élève du conservatoire, avec son portefeuille de musique à la main. La trouvant adorable, il s'approche, se découvre respectueusement, et de sa voix la plus douce :

— Vous chantez, mademoiselle ?...

— Oui, monsieur.

— J'aimerais bien vous accompagner.

Une lingère, affligée d'un énorme goître, travaillait dernièrement chez un de nos voisins. On parlait de la Fête des Vignerons, et elle manifestait l'intention de s'y rendre pour la représentation du vendredi.

Un gamin de la maison, âgé de 4 ans, qui écoutait la conversation, lui dit tout-à-coup :

Est-ce que vous irez à Vevey avec toute cette enflure ?

Une belle-mère, sentant sa fin prochaine, disait dernièrement à son genre :

— Non-seulement je ne vous en veux pas, mais je vous remercie ; car je vous devrai de quitter la vie sans regret !

Un général, demeurant dans une rue étroite de Paris, ayant été nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur, changea immédiatement de domicile et alla se fixer sur les Boulevards.

— Vous étiez mal logé ? lui demanda un de ses amis.

— Non, au contraire ; mais la rue était trop étroite ; et, vous comprenez, maintenant que je suis grand-officier, si j'étais venu à mourir, les deux bataillons auxquels j'ai droit n'auraient pas pu se déployer : la manœuvre aurait été étriquée. J'aime pas ça, moi... Et j'ai déménagé !

Solution du problème de samedi : Chaque Grâce avait 9 fruits avant le partage, soit, ensemble, 27 fruits. — Ont répondu juste : MM. L. Porchet, Jules Ernst, D. Malherbe, J. Bastian, Mansueti, L. Tinembart, Cercle du Logis du Monde, Bex, Rosat, E. Bastian, J. Bachelin, Lehmann, A. Guignaud, E. Terrin, C. Vauthey, F. Dupond, Grillet, H. Richard, L. Rusillon, Café Rey, Genève ; Perrot, H. Heer, Ganière, Brasserie Bolter, Nyon, D. Roth, Ph. Forney, Tailless, fils, Café des Delices, Genève ; Hennard, Cery.

La prime est échue au Café Rey, Plainpalais, Genève.

Problème proposé par M. J. Bastian, à Lutry. — 100 fr. sont à partager entre des hommes, des femmes et des enfants, faisant, en tout, 100 personnes. Chaque homme reçoit 5 fr., chaque femme 1 fr, et les enfants 5 centimes chacun. Combien y avait-il d'hommes, de femmes et d'enfants ? — Prime : Un objet de poche.

Papeterie Monnet

et Bureau du Conteur Vaudois.

Vues photographiques des principales scènes de la fête des Vignerons : Invocation à Bacchus ; — Invocation à Palès ; — Défilé de la troupe de Bacchus ; — Les armaillis (Ranz-des-vaches) ; — Ballet des jardiniers ; — Ballet des enfants du Printemps ; — Invocation à Cérés ; — Ballet des Bacchantes ; — La Valse de Lauterbach ; — Ballet des faucheurs ; — Chœur final ; — Ballet des moissonneurs ; — Défilé des Vignerons ; — Défilé de la Troupe de Cérés ; — Défilé de la Troupe de Palès. — Prix, 2 fr. pièce.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.